

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

11 Octobre 1882.

BULLETIN

Il nous paraît difficile, malgré le tempérament capricieux de la majorité parlementaire, que les partisans d'une crise ministérielle pour la rentrée puissent aboutir.

Dans cette éventualité, il convient de procéder par élimination.

Commençons par le morceau le plus gros : Le retour de M. GAMBETTA au pouvoir est impossible avant le vote du scrutin de liste; le chef de l'ex-grand ministère est obligé de se tenir coi jusqu'à ce que la décrépitude de la Chambre soit assez avancée pour qu'il puisse acheter la majorité au rabais.

M. DE FREYCINET peut-il revenir? C'est de tous les candidats le plus invraisemblable. Un seul homme a pris sa défense à la tribune : M. Clémenceau, qui dispose d'une soixantaine de voix sur cinq cent cinquante, et qui, l'ayant soutenu pour la non intervention en Égypte, le combattrairement en ce qui concerne toutes les autres questions. N'oublions pas que M. de Freycinet est plus conservateur que M. Gambetta.

Faut-il songer à M. BRISSON? Celui-là est un malin qui ne tient pas du tout à se compromettre. Il a, pour le moment, son fromage de Hollande; il s'y trouve bien, et se réserve, d'ailleurs, pour des destinées plus hautes que la présidence du conseil, des ministres. Les inquiétudes des autres, à propos de la santé de M. Grévy, font partie de leurs politiques qu'il escompte, et il s'applique à ne pas sortir de la solennelle banalité républicaine, afin d'être porté, par une médiocrité voulue et bien calculée, à la succession du beau-père de M. Wilson.

Est-ce M. FERRY qui aurait des chances? Le National, accueillant les renseignements d'un reporter anonyme, vient de publier à ce sujet des considérations qui jurent telle-

ment avec les probabilités raisonnables, que les autres journaux républicains en ont jeté les hauts cris, et le XIXe Siècle a déclaré qu'une pareille conception ne pouvait émaner que d'un échappé de Charenton. Le National disait en effet que M. Ferry était un polichinelle qui avait confié l'extrémité de ses ficelles aux mains habiles de M. Gambetta. Or, on sait que M. Ferry est le personnage qui est le plus antipathique au chef de l'opportunisme.

Mettrons-nous un timbre-poste de trois sous sur la tête de M. Wilson? Ce gendre infortuné s'est trop compromis par des enfantillages pour qu'on le prenne au sérieux.

En vérité, nous ne voyons pas très-bien le personnel, chef et comparses, du cabinet nouveau. Et il nous semble que, par la force des choses, le cabinet Duclerc est la seule combinaison qui ait quelques chances de durée.

Ce cabinet a en face de lui, c'est vrai, des groupes sans cohésion, dont toutes les idées se heurtent. Mais aucun de ces groupes ne lui est hostile. On n'a pas encore de reproches à lui faire, et tous ceux qui s'agitent pour le renverser ont à lutter contre plusieurs concurrentes également désireuses de le remplacer.

C'est sa faiblesse qui fera peut-être sa force; et c'est son insignifiance au point de vue des partis qui le fera triompher sans doute des intrigues ayant pour but de mettre le pouvoir aux mains de tel ou tel parti dont le programme personnel est trop connu.

Ajoutons que si les partis se coalisent pour lui refuser une majorité, les conséquences de cette attitude seront graves. Il ne faut pas oublier que M. Grévy a été très-découragé par les difficultés de la récente crise ministérielle.

Ayant bien constaté cette fois qu'il est impossible de gouverner avec la Chambre, il sera réduit à se demander s'il ne serait pas utile au bien du pays de proposer au Sénat la dissolution de cette Chambre.

Osera-t-il cet acte excessif? Et M. Du-

clerc aurait-il le courage de lui prêter son concours?

On a dit, et cela a été confirmé à Rouen par le ministre de l'intérieur, que la dissolution était une hypothèse absolument écartée.

Nous nous trouvons donc en face d'une double éventualité : M. Duclerc se retirant, et M. Grévy donnant sa démission.

Le cas échéant, qu'arrivera-t-il? Quand M. Gambetta a dit que la République entrerait dans l'ère des difficultés, il ne les prévoyait pas si grosses.

Chronique générale.

On nous assure que plusieurs députés influents de la majorité, frappés du découragement et de l'inquiétude qui se manifestent dans les populations départementales, auraient résolu de prendre l'initiative auprès de leurs collègues pour obtenir que les interpellations annoncées pour la rentrée fussent ajournées après le vote du budget.

On a pu constater avant-hier, à 4 heures du soir, qu'un individu posté à l'angle de la rue du faubourg Saint-Antoine et de la rue de Charonne distribuait gratuitement à tous les passants, sous forme de prospectus, une demi-feuille d'un journal, grossièrement imprimé, qui avait pour titre : L'Insurrection, et qui contenait un procédé expliquant la manière de faire soi-même, au meilleur marché possible, des bombes explosibles dites bombes Orsini, mais que l'inventeur désigne sous le nom de « bombes révolutionnaires, pouvant servir à se débarrasser des tyrans et des exploités du peuple. »

Le ministre de l'intérieur a informé le ministre de la justice que tous les efforts de la police avaient été inutiles pour découvrir les individus qui, dans le département

de l'Isère, ont organisé une bande pour le renversement des croix.

Un correspondant de Grenoble nous écrit, à ce sujet, que les recherches n'auraient été ordonnées que pour la forme.

LE DÉVOUEMENT DE M. P. BERT.

La ville d'Auxerre est désolée, depuis plusieurs semaines, par une violente épidémie de fièvre typhoïde qui a déjà fait de nombreuses victimes et qui cloue sur leur lit de douleur plus de trois cents malades. Le clergé et le corps médical font des prodiges de dévouement et donnent à cette population éprouvée le plus consolant de tous les spectacles.

Un homme seul, un Auxerrois cependant, un philanthrope, un praticien émérite, M. le docteur Paul Bert, n'est pas là pour reconforter les courages et donner l'exemple du sacrifice. Son absence a été remarquée, et la Bourgogne se fait l'écho de l'opinion publique, dans ces lignes écrites sous l'empire d'une légitime indignation :

« Mais il est un nom, qu'on n'entend point prononcer, c'est celui de M. P. Bert, qui passe, à tort ou à raison, pour un médecin illustre.

« A l'époque de la guerre, on disait qu'il avait fui l'ennemi et s'était caché derrière les paperasses d'une préfecture. Aujourd'hui, l'on dit que, pendant l'épidémie qui afflige son pays, P. Bert se promène par monts, par vaux et chemins de fer, à raison seulement de 40 fr. par mois.

« L'on dit que P. Bert, après avoir mis sa famille en lieu sûr, s'est sauvé comme un... brave, et qu'il est allé promener sa chétive personne un peu partout, à Paris et en Suisse, au château des Crêtes, près du fuyard de Saint-Sébastien.

« Et pendant qu'il s'essouffle au jeu de quilles, avec son maître, pendant qu'ils fument tous les deux de bons « cigares exquis », ici, à Auxerre, la maladie frappe sans pitié les compatriotes du célèbre médecin. Dans les quartiers pauvres, dans les mai-

19 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La Vengeance de Geneviève

PAR Mlle CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE VIII

Antonio ouvrit ses yeux agrandis; dans leur orbite creuse on vit s'allumer un rayon de joie.

— Lucy! bégaya-t-il, en faisant un effort pour se soulever.

Léon, pour éviter des émotions au malade, amena sa sœur tout près de lui, en lui faisant signe de ne pas s'agiter.

— Ne parlez pas; ne vous fatiguez pas. Vous voyez que vos désirs s'accomplissent.

— Lucy?... tu veux bien revenir, dis?... tu veux?...

La jeune femme, plus stupéfiée qu'attendrie, le contemplait silencieusement.

— Sa présence répond pour elle, souffla Geneviève.

Lui aussi, renversé, blême, sur son oreiller, regardait cette beauté blonde, toujours aussi éclatante et triomphante.

Et combien il se sentait ravagé, enlaidi, condamné, en face du regard bleu, froid et surpris,

qui constatait sa précoce décrépitude.

Oh! le beau ténor poétique, mélancolique, sentimental, dont les fusées harmonieuses s'envolaient au-dessus des vertes frondaisons de Fontenay-sous-Bois!

Était-ce lui qui se mourait, là, dans cette lugubre chambre, suant la fièvre et la misère?

— Tu me reviens?... tu m'aimes toujours?... balbutiait le malheureux. Moi, j'oublierai la Russie... ton départ... ta cruauté... j'oublie tout, depuis que j'ai revu les enfants!... comme ils sont beaux!...

Attirant la jeune femme par la main, il répéta anxieusement :

— Et ils sont aussi bons qu'ils sont beaux, n'est-ce pas?

Lucy sentait la nécessité d'abrèger une scène pénible pour tous, mais que son orgueil estimait particulièrement humiliante.

Elle ne retira pas sa main de celle de son mari; l'y laissant, d'ailleurs immobile et glaciale :

— C'est pour eux que je viens, dit-elle en s'efforçant d'adoucir l'âpreté de son accent. Leur intérêt a fait taire en moi de justes ressentiments.

Ce n'était guère cordial, et la paix du ménage, ainsi basée, n'offrait pas un terrain bien propice à tout ce qui restait à faire.

Antonio en fut content, pourtant, tant le malheureux éprouvait le désir de mener à bien cette entreprise.

— Je te remercie pour eux et pour moi, reprit-il avec plus de fermeté.

Et, comme si la voix de sa femme eût réveillé dans son pauvre corps épuisé une énergie nouvelle, il s'assit sans aide sur sa maigre couche.

Jacques Ferrat, par discrétion, voulait se retirer; mais Geneviève, qui redoutait sans cesse un retour de l'effrayante crise d'exaltation dont le malade avait déjà subi deux atteintes, lui fit signe de demeurer.

Léon, toujours pratique, faisant de cette réconciliation in extremis beaucoup moins un affaire de sentiment qu'une question de légalité, fit asseoir Lucy près du lit, alla tout droit au tiroir de commode indiqué la veille, et, prenant les papiers qui s'y trouvaient déposés, vint les placer sur les genoux de sa sœur.

Elle regardait et écoutait sans parvenir à s'attendrir.

— La prévoyance de M. Boldini a tout prévu, dit Léon; regarde, ma sœur, combien notre tâche se trouve simplifiée.

Lucy, sans se départir de l'impassibilité quelque peu hautaine de son attitude, parcourut d'un œil rapide les diverses pièces qu'on lui présentait.

Actes de naissance, extraits mortuaires, aux timbres de paroisses italiennes, et au cachet de la mairie parisienne du IXe arrondissement.

— C'est fort bien, daigna-t-elle dire en les re-

pliant avec lenteur.

Le malade, sur un mot de son infirmier, prit un verre de tisane et le lui rendant :

— Lucy, vous m'aidez à remercier les amis qui m'entourent... et prolongent ma triste vie... M. Jacques Ferrat, par ses soins, l'a certainement empêchée de s'exhaler cette nuit même.

Jacques Ferrat!... On avait dit Jacques Ferrat?... Encore!... Léon se retourna d'un mouvement brusque.

Était-il donc destiné à rencontrer toujours sur son chemin ce mystérieux protégé de Geneviève, dont le vieux Bourgeal avait fait autrefois une pierre d'achoppement dans son intérieur tiraillé?

Tous les griefs imaginaires du passé se levèrent en une minute, dans son cerveau fouetté, depuis la veille, par des sensations multiples.

Son regard, soudainement assombri, enveloppa le jeune typographe, dont la personne svelte, claudicante, rappelait encore, assez fidèlement, le faubourien du Chalet-Jaune.

Et comme l'ingénieur, dans son égoïsme singulier, ayant répudié Geneviève, retrouvait cependant les velléités d'autorité, de reproches, qu'il n'avait plus aucun droit de manifester, son même regard vint chercher la jeune femme au chevet du lit, dont elle relevait les oreillers, comme pour lui demander compte de cette persistante protection, jadis blâmée par son omnipotence.

sons des « propriétaires », on a vu des malades, plusieurs ensemble, entassés pêle-mêle dans un seul lit, sans soins, souvent sans médecin, sans consolations que celles d'une pauvre Sœur de charité impuissante à lutter contre le fléau.

» Et M. Bert n'est point là !
» Sa haute science n'est point faite pour ses concitoyens, il faut qu'il se promène.

» Et pourtant, c'eût été pour lui une excellente occasion de prouver son amour du peuple, sa sollicitude pour les délaissés de ce monde... Eh bien ! non. Il se promène.

» Il se promène, et dans le quartier même qu'il habite, les maisons sont pleines de mourants.

» Il se promène, et ses collègues, les humbles médecins d'Auxerre, sont épuisés !

» Un jour, dans un grand banquet, après boire, M. P. Bert se mit à porter un toast à la destruction du phylloxera. Ce phylloxera, c'était la Religion, c'était le clergé français.

» O ironie du sort ! Aujourd'hui, le clergé, celui d'Auxerre, reste à son poste, et il n'a point, que nous sachions, fui ce foyer pestilentiel. Pas un de ses membres n'a quitté la paroisse ; tous, au contraire, visitent leurs pauvres ; nous pourrions en nommer un qui, tous les jours, visite plus de soixante malades, qui leur parle, qui les console, qui leur donne et de sa bourse, et de sa cave...

» Ceux-là payent de leur personne, et ils n'ont point encore rencontré M. P. Bert au chevet des mourants...

» Car M. P. Bert se promène ! »

On télégraphie de Tunis, 9 octobre :

« Le bruit a couru que le Bey est assez gravement malade.

» Le Bey est en effet indisposé depuis plusieurs jours, mais son état s'est sensiblement amélioré et on espère que la guérison sera complète avant peu de jours. »

On assure qu'à la fin du mois des renforts importants seront envoyés de France, à destination du corps d'occupation de Tunisie.

La sécurité ne serait donc pas aussi grande qu'on fait semblant de le croire dans le camp républicain ?

Les victimes du 2 Décembre.

Le scandale que cause la publication de la liste des pensions aux « victimes du Deux-Décembre » atteint des proportions inouïes. Les dernières publications faites par le *Bulletin des Lois* contiennent des révélations tout à fait inattendues.

Sénateurs, députés, fonctionnaires de tous ordres y sont inscrits pour des sommes de 4,000 fr. Les plus hauts représentants du suffrage universel n'ont pas rougi de tendre la main comme le plus infime membre de la société. C'est ainsi que nous trouvons le sé-

nateur Lelièvre, les députés Jouve et Buvignier côte à côte avec le chiffonnier Chavanne.

Voici du reste un extrait de la dernière série départementale :

« Isère. — Bely, journaliste, pension de 500 fr.

» Jura. — Jacquinot, directeur de l'établissement d'Aix-les-Bains, pension de 600 francs.

» Loir-et-Cher. — Dr Girault, pension de 4,000 fr.; Dr Piedallo, 4,000 fr.

» Loire (Haute-). — Jouve, député, pension de 4,000 fr.

» Mayenne. — Trouessard, juge de paix de Cholet, pension de 900 fr.

» Meurthe-et-Moselle. — Lelièvre, sénateur d'Alger, pension de 800 fr.

» Meuse. — Bovignier, député de Verdun, pension de 800 fr.

» Nord. — Emile Dupont, publiciste, 800 fr.

» Puy-de-Dôme. — Bravard, délégué de la questure de la Chambre des députés au palais de Versailles, pension de 4,000 fr.; Lavelle, peintre paysagiste, 4,000 fr.; Pomet, sénateur d'Oran, 800 fr.

» Pyrénées (Basses-). — Cappot, de Feuillade, employé d'agent de change, 800 francs. »

Notons que la plupart de ces pensionnés qui ont invoqué leur état nécessiteux pour se faire allouer cette aumône humiliante, sont pourvus de situations plus ou moins lucratives ; c'est donc tout simplement par pure avidité que ces solliciteurs sans vergogne se sont mis sur les rangs.

Mais le scandale est plus grand encore que nous ne pouvions le supposer : un jour, forçant la note, à propos de l'amnistie des communards, nous avons dit qu'on en viendrait à décerner des récompenses nationales à ces héros ; or, voici le fait accompli :

Parmi les indemnités du département de la Seine, nous relevons plusieurs noms de membres de la Commune ou de personnages compromis dans l'insurrection sinistre de Mars 1874.

Citons quelques-uns de ces pensionnés qui, pour la Seine, sont au nombre de 484, soit 344,300 fr. de pension :

« Wilfrid de Fonvielle, homme de lettres, 800 fr.

» Miot, ex-pharmacien, ancien membre de la Commune, 4,200 fr.

» Colfavru, ancien représentant du peuple, 4,000 fr.; Martin Nadaud, député, 4,000 fr.; Seinguerlet, publiciste, 4,000 francs.

» Roselli-Mollet, ancien représentant du peuple, 4,000 fr.

» Coquereau, artiste dramatique, 600 fr.

» Fombertaux, professeur, 4,200 fr.

» Braieret, conseiller municipal de Paris, 600 fr.

» Frédéric Cournet, ancien membre de la Commune, 600 fr.

» Delair, auteur dramatique, 500 fr. »

Une particularité à signaler, c'est que certains pensionnés ont déjà été indemnisés à

titre de victimes. C'est ainsi que le sieur Seinguerlet, qualifié publiciste, et inscrit pour mille francs de pension, a été déjà nommé à un poste important, à Paris, relevant du ministère des finances. Le décret portait que nomination était faite en conformité de la loi qui accordait des indemnités aux victimes du Deux-Décembre.

Ainsi la commission n'a pas reculé devant cette ignominie de faire payer aux incendiaires, aux assassins, une pension à titre de récompense nationale ! Il y a même cela de singulièrement cynique, c'est que c'est un ancien membre de la Commune, le citoyen MIOT, qui touchera le plus fort chiffre, 4,200 fr.

Ainsi, en 92, les septembriseurs, les égorgeurs des prisonniers de l'Abbaye étaient soldés aux frais de la Ville !

VÉSINIER PENSIONNÉ.

La commission chargée d'indemniser les victimes du 2 Décembre a accordé une pension de 4,200 francs au sieur Vésinier, avec cette qualification : journaliste socialiste à Paris, ancien membre de la Commune.

Nous n'avons pas à rappeler à nos lecteurs les hauts faits du citoyen Vésinier, que ses camarades de la Commune avaient surnommé *Racine-de-Buis*. Le chiffre relativement élevé de la pension qui lui est allouée montre que son attitude en 1874 ne lui a pas nuï dans l'esprit de la commission. — Au contraire !

A propos de la répartition des millions votés, ne pas lire volés, nous avons publié la note officielle par laquelle il est fait savoir que la publication des listes est suspendue, en raison des erreurs qui se sont glissées dans cette opération, et des réclamations, des plaintes et des dénonciations auxquelles elles donnent lieu.

Le *Constitutionnel* dit à ce propos :

« Les malingreux, les rifodés, les franc-mitoux du *victimat* de Décembre se reprochent mutuellement leurs faux ulcères et s'arrachent réciproquement, avec un entrain tout fraternel, leurs emplâtres postiches. Ce n'est plus le radeau de la *Méduse*, c'est la cour des miracles en pleine guerre civile.

» Mais d'autres affamés et d'autres hurleurs surgiront aussitôt ; et il n'y a pas de raison pour que la pompe aux millions qui doit les gaver s'arrête. »

Quelle chasse aux écus, quelle curée immonde et cynique !

ÉTRANGER

DISCOURS DE M. DEPRETIS.

Rome, 9 octobre.

M. Depretis a prononcé le 8, dans un banquet à Stradella, un discours important. Le banquet a commencé à cinq heures.

En entrant dans la salle, M. Depretis a été accueilli par une double salve d'applaudissements.

— Ce serait la dernière carte à jouer, dit-elle. On va s'en occuper. Mais, en attendant, M. Léon Bourgeal ne pourrait-il essayer d'ébranler M. Bourgeal père ?

Léon secoua la tête.

— Vous ignorez, Geneviève, que, depuis quelques mois, des dissentiments très-graves ont éclaté entre nous. Je ne vois même plus mon père.

— Et j'en suis la cause indirecte, acheva Lucy.

— Comment cela ?

— Quand mon frère m'a ouvert sa maison, M. Bourgeal père a préféré en sortir que d'y subir ma présence.

— Quoi ?... après tant d'années !...

— Il a refusé de me revoir ; non-seulement quand son fils plaçait ma cause, mais encore quand sa belle-fille Caroline, sa dernière sympathie, le lui demandait.

— Sa dernière sympathie !... qui l'a traité de ture à maure ! grommela l'ingénieur ; heureuse famille !

— Léon !... il vous aimait tant !... Ne tenterez-vous pas, quand même ? insista Geneviève, qui voyait la question brûlante dévier du chemin pratique.

Celui-ci fit, du geste, un refus contraint.

Et, comme il se sentait baigné du suppliant regard de la douce créature :

— Non, non, Geneviève, fit-il d'un air découragé,

Prenez la parole, le ministre remercie d'abord les électeurs de Stradella, remercie leur d'avoir pu attacher son nom à l'honneur électoral qui restera une des plus belles gloires du règne du roi Humbert.

Mon discours, dit-il, sera une confession, une défense et un testament.

L'orateur rappelle ses discours du 4 octobre 1875, du 8 octobre 1876, qui étaient d'attaques.

Il en sera de même pour le discours présent.

Avant d'énoncer le programme du ministère, il veut rappeler le texte authentique du programme de 1875, appelé le programme de l'espérance.

On verra, dit le ministre, que si je n'ai pas été un prophète infallible, du moins j'avais fait des promesses sincères. Mon programme proposait la transformation des impôts, la réforme de l'administration et une politique progressive. Le droit de mouture a été aboli, la fiscalité diminuée et l'intégrité des budgets maintenue, la réforme électorale effectuée.

Il reste à présenter d'autres réformes qui sont déjà à l'étude ; si elles ne sont pas encore approuvées, c'est parce que le temps nous a manqué.

Cinq cent trente-quatre lois ont été votées dans l'espace des sept dernières années ; néanmoins beaucoup d'autres sont encore pendantes, réservées à la prochaine législature.

De grands résultats ont été acquis.

La consolidation de l'équilibre budgétaire a été obtenue. La position des fonctionnaires a été améliorée, plusieurs des grandes communes ont été secourues, la Dette flottante a été diminuée, le réseau des chemins de fer a été étendu et le cours de la Rentabilité s'est élevé d'environ 20 points. (Applaudissements.)

On a réduit l'agio sur l'or et l'argent. Le budget se trouve dans des conditions telles qu'il est possible de secourir de grandes calamités comme celle des inondations de la Vénétie. (Vifs applaudissements.)

Le ministre rappelle ensuite les lois diverses présentées par le ministre des travaux publics, de l'instruction et de la justice ; il montre par des chiffres l'amélioration de la situation économique de l'Italie depuis 1870. (Longs applaudissements.)

Il déclare que la monarchie et la constitution n'empêcheront jamais aucune amélioration politique ni sociale.

Il croit que les lois actuelles sont suffisantes.

La nouvelle Chambre fera la nécessaire. Il ne croit pas qu'on puisse faire d'autres concessions aux cléricaux, en dehors de la loi des garanties qui est tout ce qu'il est possible d'accorder, pour garantir le pouvoir spirituel du Pape.

Quant à la question des armements, soulevée par des hommes très-bien méritants de la patrie, l'orateur déclare impossible d'accepter de nouvelles augmentations immédiates s'élevant à plusieurs dizaines de millions.

moi moins que tout autre, maintenant. Car après vous avoir laissé sacrifier par mon père, je l'ai laissé sacrifier à son tour par... n'en parlons plus. C'est impossible.

— Alors, reprit Geneviève, faudra-t-il donc que ce soit moi qui brave sa colère, pour en obtenir promptement la solution que le temps seul pourrait nous donner ?

— Oh ! s'écria Léon, il vous chasserait.

— Eh ! qu'importe, si j'enlève le consentement !

— Ma chère, fit M^{me} Boldini d'une voix trépidante qui dénotait un ennui profond, tout cela est inadmissible. Je connais M. Bourgeal mieux que Léon, mieux que vous ; ce démocrate est d'une autocratie sans seconde. Fléchir du grand serait plus facile.

— Contentons-nous des actes de respect, conclut l'ingénieur avec une visible consternation.

Antonio se tordit silencieusement les mains.

Tandis que les acteurs de cette scène se regardaient, hésitant et anxieux, une voix jeune et respectueuse s'éleva dans le grand silence.

— Madame Carvès, disait Jacques Ferrat, c'est moi, si vous le permettez, qui vais aller trouver M. Bourgeal père.

Tous se retournèrent, l'étonnement sur le visage.

— Vous ! dit Geneviève avec explosion.

— Vous ? répéta l'ingénieur avec méfiance.

(A suivre.)

CLAIRE DE CHANDENROX.

Une telle présomption eût été odieuse, si Geneviève n'y eût voulu voir surtout un réveil du côté affectueux de ce caractère faible, facile à se laisser influencer par les événements, plus que par les sentiments.

Elle ne répondit à ce regard, qui supprimait huit ans de son existence, que par l'indulgent sourire d'une nature au-dessus de la rancune et de la représaille.

Léon n'en pensait pas moins avec amertume :

— Elle a comblé de bienfaits cet aventurier. Il lui est dévoué ; elle l'aime ; il lui obéit et la sert. Et moi, qui ai eu tous les droits sur elle, je n'ai seulement plus celui de l'aider à vivre indépendante ; je n'ai même pas su garder un coin de son cœur.

Pour dissimuler sa gêne et son ennui, pendant qu'Antonio lui parlait à demi-voix de sa joie de la revoir, Lucy tournait et retournait les papiers dans ses mains distraites.

Tout à coup, elle fit un cri :

— Ah ! quelle folie !... Nous croyions avoir les pièces nécessaires ?...

— Eh bien ? interrogea l'artiste effrayé.

— Il nous manque la plus importante.

— Laquelle ?

— Celle, du moins, qu'il est le plus difficile de nous procurer.

— Mais enfin ?...

— Le consentement paternel !

— Oh !

— L'éternel consentement !... L'indispensable consentement !...

— Le consentement impossible ! murmura Léon. Le malade retomba en arrière, avec un gémissement.

— Aujourd'hui, comme il y a sept ans, M. Bourgeal serait inflexible, reprit Lucy.

— Hélas ! je le crois, ajouta l'ingénieur.

— D'ailleurs, continua M^{me} Boldini en s'animant, il ne saurait me convenir de renouveler aujourd'hui les scènes absurdes de Fontenay-sous-Bois.

— Lucy !... les années, l'isolement, ont pu modifier... souffla Geneviève.

— Toujours illusionnée !... Rien n'est modifié, ma chère, ni chez mon père, ni chez moi. Je ne m'humilierai pas, sachant bien que ce serait en pure perte.

— Alors, les actes de respect ?... dit Léon.

— On peut les présenter.

— Mais le temps manque, dit Antonio.

— C'est donc long ?

— Trop long pour que je vive jusque-là.

Personne ne répondit à cette observation navrante.

Geneviève sentit, avec son infinie délicatesse, la cruauté réaliste d'un tel silence.

Les armements, dit-il, doivent être en harmonie avec la puissance économique du pays. Il est convaincu que le développement naturel du budget entre les mains d'un homme comme M. Magliani pourra pourvoir aux besoins de la défense du pays.

La dernière réforme à accomplir sera la diminution du prix du sel.

Parlant ensuite des relations avec les puissances étrangères, le ministre poursuit ainsi : Nos relations sont bonnes, notre influence internationale est telle que nous pouvons prêter une forte coopération aux intérêts généraux de la politique européenne. L'Italie est restée toujours fidèle au concert des grandes puissances, surtout de celles de l'Europe centrale qui se montrent si intéressées au maintien de la paix.

Ces excellents rapports se resserront de plus en plus, grâce à l'alliance des familles régnantes d'Italie et de Bavière, alliance qui est imminente. (Applaudissements).

Il se resserreront aussi avec une autre noble nation : toute trace des récents événements sera effacée et la nomination imminente des ambassadeurs respectifs établira définitivement nos rapports sur les bases d'une bienveillance réciproque.

Nos rapports avec l'Angleterre, notre ancienne et sûre amie, sont excellents.

Les documents qui seront soumis au Parlement prouveront que notre adhésion à l'invitation qui nous était adressée d'intervenir en Egypte n'était pas conciliable avec nos devoirs internationaux.

Le ministre énumère ensuite les principaux projets à discuter : assainissements, irrigation, reboisement, crédit foncier agricole, caisse de pensions et autres projets en faveur de la classe ouvrière. Il annonce aussi le remaniement de la loi communale et provinciale, du service de la sûreté publique, du code sanitaire, l'amélioration du sort des instituteurs et le développement donné à la marine marchande.

Une loi sera faite pour la péréquation de l'impôt foncier et une autre pour la réorganisation des banques d'émission.

Le président du conseil termine en buvant au roi, à la dynastie la plus ancienne, la plus libérale de toute l'Europe, celle qui sait toujours associer ses propres destinées à celles de la patrie, et réunir dans son cœur l'amour des armes pour faire respecter et craindre l'Italie, au culte des libertés publiques, pour la faire grande et heureuse. (Cris prolongés : Vive le Roi ! Vive M. Depretis !)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 octobre.

Le marché d'aujourd'hui a montré dès le début des dispositions plutôt favorables.

Les rentes dès l'ouverture ont des demandes nombreuses qui ont fait réaliser un important et nouveau progrès aux cours.

Le 3 0/0 a coté 81.77 et 81.72; l'amortissable s'est traité à 82.02 et 82 fr.; sur le 5 0/0, de 116.47 ou a coté 116.45.

D'autre part, l'importance même de la hausse dont les valeurs ottomanes et égyptiennes viennent d'avoir le bénéfice, suffirait à expliquer le désir qu'éprouvent certains capitalistes de mettre en sûreté partie au moins des bénéfices acquis maintenant.

L'Egypte est à 371.25; l'Ottomane à 330; le Turc est lourd à 13.45.

Le Crédit Foncier a été l'objet de quelques réalisations qui l'ont ramené à 1.417.50. Les capitalistes profiteront de ce cours pour acheter ce titre qui ne tardera pas à regagner des prix plus élevés.

L'action des Magasins Généraux de France et d'Algérie a un bon courant d'achats à 530; cette société prête sur marchandises, elle est admirablement outillée pour rendre de grands services au commerce, ainsi que le montrent du reste les résultats de l'exercice en cours dont le revenu sera de près de 10 0/0 du capital versé.

L'action du Crédit Provincial a repris et dépassera le cours de 600. Cet établissement se relève, il est en mesure de reprendre son rôle d'intermédiaire entre la Bourse et le public capitaliste et spéculateur.

Il a pour remplir cette tâche une direction qui dans des circonstances difficiles a su faire preuve d'énergie et d'habileté.

Lourdeur sur le Lyonnais à 642.50.

La Banque Centrale de Crédit est ferme à 540. Ce cours est un des plus favorables pour les acheteurs et il serait urgent d'en profiter pour mettre en portefeuille quelques-unes des actions de cette société.

Peu d'affaires sur le Suez dont les cours sont lourds de 2.685 à 2.675.

Le Gaz fléchit à 1.607.50; le Panama tient bon à 337.50.

Quant aux chemins, il y a un peu plus de demandes : Lyon, 1.645; Nord, 2.026; Orléans, 1.290.

Maximes et Pensées.

Ceux qui n'ont d'esprit que pour être méchants ne conçoivent pas que l'on puisse être bon sans être bête.

SAINT-MARTIN, Portrait historique.

Chronique Locale et de l'Ouest.

LES NOUVEAUX SOLISTES DE L'ORCHESTRE D'ANGERS.

Dans son dernier numéro, *Angers-Revue*, après avoir parlé des brillants débuts de la troupe d'opéra, s'exprime en ces termes au sujet de l'orchestre :

« ... Nous tenons aussi, quoique cela devienne aujourd'hui du *rabâchage*, à constater la haute valeur du superbe orchestre de l'Association artistique, toujours à la hauteur de sa grande réputation. Le chaleureux accueil adressé à son excellent chef, M. Gustave Lelong, prouve assez combien notre cité est fière de la réputation artistique que fait rejailir sur elle cette vaillante phalange.

» Nous signalons quelques visages nouveaux. La mort, en effet, a frappé deux des excellents pensionnaires de cette famille artistique : M. Stengers, violoncelle solo, qui a été remplacé par M. Weber, violoncelle solo des orchestres de Pau et de Royan (M. Weber est Alsacien et frère de l'auteur de *Rosita*); M. Will, quatrième cor, qui a été remplacé par M. Austruy, deuxième cor de l'orchestre de Dieppe. D'autres artistes, désireux d'utiliser la réputation que leur donne notre orchestre angevin ont, comme MM. Mariotti et Guidé (Arthur), aujourd'hui pensionnaires du merveilleux orchestre Lamoureux, ont pris la volée vers de lointains pays. M. Molé fils, en homme pratique, a choisi le pays des milliardaires et a signé un engagement avec Berlin. Nous sommes enchantés de voir un Français d'avoir ainsi le courage de la fraternité artistique. Nous avons toujours pensé que l'art ne devait pas avoir de patrie et, nous le répétons, nous sommes heureux de voir M. Molé donner par la pratique un démenti formel aux théories erronées et dangereuses qu'il émettait à Angers, confondant de la façon la plus malheureuse l'art et le patriotisme. A tout péché miséricorde, dit-on; nous envoyons à M. Molé repentant, nos meilleurs compliments et serons heureux de suivre les succès certains qui attendent ce vaillant virtuose dans la capitale de la Prusse.

» M. Houben, violon solo, cédant lui aussi à la fièvre des voyages, a cédé son pupitre à M. Thibaud, un tout jeune homme, prix du Conservatoire de Paris. M. Thibaud est le frère du pianiste qui a eu l'année dernière un si grand et si légitime succès à l'un des Concerts populaires de notre Association artistique. Nous ne sommes que l'interprète de l'opinion générale en félicitant M. Thibaud de la façon remarquable dont il a accompagné la *cavatine* de Faust... »

Angers-Revue constate ensuite l'immense succès remporté par le ballet que MM. Pellin et Serin ont présenté gracieusement au public angevin.

La comète est visible dans toute la France chaque matin, quand le ciel est pur. Elle a une très-longue chevelure et monte rapidement sur l'horizon dans la même direction que le soleil. Sa proximité relative du soleil fait qu'elle n'est visible que peu d'instants. Elle commence à monter à l'horizon à quatre heures du matin; à quatre heures un quart on peut l'admirer dans toute sa magnificence. A cinq heures, l'éclat du jour l'a déjà éclipsée.

Le nommé Bernier, jeune soldat de la classe 1880, accusé d'insoumission à la loi du recrutement, a été condamné à six mois de prison par le conseil de guerre de Tours.

ANGERS.

L'affaire de la place du Ralliement. — Dans la nuit de samedi à dimanche, une scène atroce se passait un peu avant une heure du matin sur la place du Ralliement.

M. Clavier, demeurant rue Plantagenet, n° 27, sortait d'un café voisin. Il était peut-être un peu chaud. Cet homme qui est boiteux marche avec beaucoup de peine; il fit un faux pas et tomba à la renverse.

Aussitôt une bande d'une dizaine de voyous de 17 à 18 ans, les uns pieds nus, les autres en sabots, se précipitèrent sur lui; ils l'avaient probablement déjà poursuivi de leurs risées et de leurs housculades. L'un d'eux cria à un autre : « Travaille-le

donc maintenant qu'il est par terre. » En effet, les coups pleuvèrent sur le malheureux, qui criait : au secours, à l'assassin. Plusieurs personnes accoururent et dégagèrent M. Clavier. Il avait la tête dans un état pitoyable; ce n'était que meurtrissures et le sang coulait en abondance sur le visage.

M. Leroy et sa femme, débitants-épiciers, au bas de la rue des Deux-Haies, l'emmenèrent chez eux et lui prodiguèrent des soins. Ensuite le blessé put regagner son domicile, où il garde encore le lit.

Cet homme a, paraît-il, un caractère très-doux, et aurait été frappé sans aucune provocation.

Pour comble de malheur, la victime qui possédait une certaine somme avait tout perdu.

M^{me} Leroy et plusieurs personnes retournèrent sur la place et furent assez heureux pour retrouver 20 fr., mais le reste avait probablement passé aux mains des agresseurs. (Courrier d'Angers.)

L'affaire de la rue de la Roë. — Dimanche soir, vers neuf heures, une dizaine de militaires, appartenant à l'administration, frappèrent violemment à une maison de la rue Albéric-Dubois, lorsque le sieur R... et sa femme, demeurant même rue, passèrent près des soldats pour rentrer chez eux.

Le sieur R... ayant interpellé les militaires, ceux-ci le menacèrent de coups de poing et, passant de la menace à l'exécution, ils se jetèrent sur lui.

Dans la lutte, sa casquette tomba à terre; sa femme s'étant baissée pour la ramasser, reçut au poignet gauche un coup de sabre. Elle ne s'aperçut pas de suite de sa blessure qui, quoique très-grave, ne la faisait pas beaucoup souffrir; mais, plus tard, on fut obligé de la transporter dans un cabaret voisin.

Lorsque les sergents de ville arrivèrent sur le théâtre de la rixe, les militaires avaient disparu.

Nous apprenons que l'autorité militaire a ouvert une enquête. (Etoile.)

Encore une affaire! — Dans la nuit de dimanche à lundi, le nommé Léoni, soldat au 42^e régiment de cuirassiers, sortait d'une maison de la rue de l'Épicerie en chantant et en faisant un tapage épouvantable.

Plusieurs agents de police du poste de la place Cupif vinrent le prier de se taire et de rentrer tranquillement au quartier. Léoni, rendu furieux par la boisson, menaça les agents de police, et, tirant son sabre, marcha contre eux.

En ce moment, un sergent du 77^e accourut prêter main-forte aux sergents de ville; ils réussirent alors à s'emparer du cuirassier avant que celui-ci ne parvint à frapper quelqu'un.

Il fut emmené au poste de la place Cupif où il passa la nuit, et le lendemain remis entre les mains de l'autorité militaire.

Décidément, la discipline baisse avec la République.

PARTHENAY.

On raconte qu'une capture assez singulière vient d'avoir lieu à Beau-lieu-sous-Parthenay.

Depuis quelque temps, les champs de pommes de terre et de sarrasins, situés aux environs des bois, étoient tout abîmés par les sangliers. On avait été plusieurs fois à l'affût, mais c'était peine inutile.

La semaine dernière, le sieur P..., propriétaire d'un champ, situé auprès du bourg, s'est avisé de placer une corde à nœud coulant dans une des haies qui entourent celui-ci. Qu'on juge de sa surprise lorsque, vendredi dernier, il trouva pris par le museau, de la façon dont on attache les porcs pour les ferrer, un énorme sanglier pesant net 320 livres (la tête seule en pèse 42). (Poitou.)

Nous sommes heureux de n'être pas voisins de l'Océan, sans quoi nous partagerions certainement, et non sans raison, la colère qui anime en ce moment les habitants de Cherbourg. Voici les motifs de cette vive émotion :

De temps immémorial, les boulangers de cette ville allaient puiser dans la mer l'eau nécessaire au pétrissage de leur pâte et réalisaient par ce moyen une sérieuse économie sur le sel.

Cela durait depuis Guillaume-le-Conquérant pour le moins, lorsqu'un *Droits-réunis*,

plus pointu que ses prédécesseurs, s'avisait de calculer et d'estimer à un total de 2,000 fr. par an le préjudice qui, de ce chef, était causé à l'État.

Désormais, les boulangers normands devront acheter à beaux deniers comptants (ne pas écrire content) le sel administratif.

Les Cherbourgeois en seront quittes pour payer leur pain bientôt un sou de plus par kilogramme — et voilà précisément pour quoi ils ne sont pas contents.

Faits divers.

Le recensement général des habitants de l'Algérie, pour le territoire civil et le territoire militaire, a donné les résultats suivants :

Département d'Alger. — Français, 98,807; Israélites naturalisés, 41,582; Indigènes musulmans, 4,083,275; Etrangers, 59,427. — Total : 4,252,794.

Département d'Oran. — Français, 70,575; Israélites naturalisés, 44,588; Indigènes musulmans, 595,933; Etrangers, 87,451. — Total : 768,547.

Département de Constantine. — Français, 64,555; Israélites naturalisés, 9,495; Indigènes musulmans, 4,174,844; Etrangers, 43,366. — Total : 4,289,227.

Le recensement de 1876 accusait un total de 2,867,626 individus, dont 456,365 Français (armée non comprise); 33,342 Israélites naturalisés; 455,072 Etrangers et 2,462,936 Indigènes musulmans.

Le recensement de 1882 accuse donc une augmentation de 442,939 individus.

On lit dans le *Progrès militaire* :

« Dans trop de localités, la population civile est disposée à croire que la troupe est seule chargée d'éteindre les incendies concurremment avec les pompiers. Aussi, beaucoup de gens se contentent-ils de regarder les soldats travailler, sans se douter qu'on peut et qu'on doit les forcer à donner le concours de leurs bras. On nous en cite un exemple qui s'est produit le 3 septembre dernier à Saint-Paul-les-Romains (Drôme). Le feu s'était déclaré dans une grange et menaçait les maisons du voisinage, d'autant plus que la commune est dépourvue de pompe et que l'eau y est rare.

» Le 4^e dragons, de passage, pendant la marche de concentration du 44^e corps, se rendit tout entier sur le lieu du sinistre, et chercha à étouffer le feu par tous les moyens possibles. Les habitants regardaient faire; le colonel, dans son indignation, requit de force plusieurs jeunes gens, pour se joindre aux soldats.

» Ce n'est pas tout. Le lendemain, le maire, en venant remercier le colonel, lui présenta une petite note de 43 francs pour perte d'outils et dégradations faites aux murs des maisons voisines par nos dragons, pendant qu'ils travaillaient à éteindre l'incendie.

» On devine l'accueil qui fut fait à cette réclamation. Tout commentaire nous paraît superflu, mais ce fait prouve combien l'armée, sans marchander son dévouement, doit éviter de se laisser jouer par certaines populations d'un égoïsme sans limites. »

Le numéro de l'*Univers illustré* de cette semaine offre un attrait tout particulier. Outre les portraits de M^{re} Maret et de Jules Noriac, les croquis d'après nature par M. Destez sur les juifs russes réfugiés à Montmartre, la visite des Vendéens à M. le comte de Chambord et diverses vues des rues d'Alexandrie, on remarque surtout une magnifique reproduction du célèbre vase de Gustave Doré, entouré de quatre dessins originaux de l'auteur.

On lira également avec plaisir la spirituelle chronique de Gérôme, et comme complément, n'oublions pas l'amusante *Revue comique* du mois par Draner.

BANQUE CENTRALE DE CRÉDIT

60, rue d'Orléans.

M. DUVERGER, appelé à Angers comme directeur régional, est remplacé à Saumur par M. PINEAU, ancien percepteur.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

